

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE 2017

*Le samedi 23 septembre 2017, dès 9h30, les salariés de la Délégation et quelques bénévoles ont accueilli les 55 participants à l'Assemblée Départementale, qui s'est déroulée à Chartres-de-Bretagne, au Foyer Handas.*

### **Au sommaire :**

- Accueil
- Actualité du collectif des parents d'enfants et adultes en situation de polyhandicap ;
- Travail en 3 groupes autour du thème des implantations locales et des groupes de travail de la Délégation et restitution en commun ;
- Repas ;
- La Délégation APF en actions : comptes-rendus des différentes activités
  - o Groupe Initiatives et Groupes Relais,
  - o Activités loisirs
  - o Opérations Ressources
  - o Communication
  - o Bilan financier
  - o Bilan CAPFD
  - o Points d'actualité départementale
- Informations sur l'actualité nationale et l'organisation interne de l'APF par Jean-Manuel Hergas ;
- Épilogue en chansons avec Philippe Mouazan ;
- Annexe : L'Assemblée Départementale en photos.

**Accueil** : dès 10h00, le Directeur de la Délégation, Francis Renard, et la représentante départementale, Sandrine Baot, ont ouvert l'assemblée et remercié les adhérents et invités présents, notamment Jean-Manuel Hergas, membre du Conseil d'Administration de l'APF. Ce dernier est intervenu à plusieurs moments au cours de la journée pour réagir lors des différents débats, commenter les rapports d'activités et présenter les chantiers en cours au niveau national.

En préambule, au nom du **Collectif des parents des enfants et adultes en situation de polyhandicap**, Madame Élisabeth Somat, maman d'une jeune fille actuellement accueillie à l'IEM (Institut d'Éducation Motrice) Handas-APF de Chartres-de-Bretagne est venue présenter les évolutions concernant la situation des personnes en situation de polyhandicap.

Au cours de l'année 2017, les choses ont commencé à évoluer dans le bon sens :

- Au niveau national, a émergé une politique publique dédiée à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. En effet, le volet national polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale ouvre la voie à une meilleure reconnaissance des droits des personnes polyhandicapées.
- En Bretagne, la mobilisation des parents a porté ses fruits. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a décidé de faire une place au Collectif pour la préparation du volet polyhandicap du prochain Plan Régional de Santé (PRS) : deux réunions de concertation ont déjà eu lieu et une 3ème aura lieu au début du mois de décembre.

On devrait donc s'attendre à quelques améliorations dans l'accueil des personnes polyhandicapées : peut-être une extension de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) Handas de Noyal et quelques places supplémentaires à l'IEM de la Bouëxière. Mais ce qu'on sait déjà, c'est que les moyens accordés par l'État à la Région sont nettement insuffisants et ne permettront pas d'offrir une solution satisfaisante aux dizaines de personnes en situation de polyhandicap inscrites sur des listes d'attente ou accueillies dans des conditions inadaptées à leur situation. Mobilisées depuis 4 ans, les familles continuent donc leur combat pour une meilleure prise en compte du polyhandicap ; tous les soutiens qu'elles reçoivent, notamment de la part de l'A.P.F., leur permettent de rester mobilisées et de ne pas se décourager.

La matinée a été ensuite consacrée à des échanges et débats autour du thème : **La Délégation départementale par ses implantations locales et des groupes de travail : un enjeu de proximité !**

Les participants, répartis en 3 groupes, ont débattu autour de 2 questions :

- Quelles actions nos adhérents souhaitent-ils voir se développer en priorité et proches de chez eux ?
- Quels liens établir avec les établissements et services médico-sociaux et les conseils de vie sociale implantés dans le département ?

De ces échanges, jugés trop courts par l'ensemble des participants, sont ressortis un certain nombre de constats et de propositions :

Pour le 1<sup>er</sup> groupe :

- Difficultés à recenser les besoins réels sur les secteurs : comment aider les Groupes Relais à faciliter la communication, les déplacements et l'animation sur leur secteur ?
- Besoin d'aide pour dynamiser les groupes ;
- Organiser une réunion par secteur, notamment ceux où l'APF n'est pas présente, à laquelle participeront des membres de la Délégation (salariés, élus, autres acteurs) : « Si tu ne vas pas à la Délégation, la Délégation ira à toi ! »
- Pouvoir bénéficier de la présence ponctuelle des salariés sur les Groupes Relais ;
- Favoriser l'entraide entre secteurs (...)

Pour le 2<sup>ème</sup> groupe :

- Organiser des rencontres sur les transports avec Illenoo-Keolis au sujet des minibus ;
- Créer un flyer présentant les Groupes Relais qui pourrait être donné aux passants en situation de handicap dans la rue mais aussi déposé dans les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination, antennes locales des MDPH), les services à la personne, les établissements et services médico-sociaux...
- Pour les communes avec lesquelles les échanges sont difficiles en matière d'accessibilité, organiser un repas sur le parvis de la mairie, en invitant les élus et les commerçants à déjeuner avec les adhérents. L'objectif : dénoncer l'inaccessibilité !
- Investir les conseils municipaux afin de se faire "voir et entendre" ;
- Développer des projets avec les Établissements et services médico-sociaux : opération station de lavage mais aussi proposer des interviews de jeunes des Groupes Relais qui seraient publiés dans les newsletters de ces établissements dans le but d'inciter les usagers à se rapprocher des Groupes Relais.

Pour le 3<sup>ème</sup> groupe :

- Améliorer la connaissance, la communication et les relations entre les structures APF : travail, actions communes, présence d'un membre du CAPFD (Conseil APF de Département) corrigez guerre civile fait aux conseils de vie sociale Handas,... ?
- Continuer à assurer l'accueil de premier niveau en Délégation, être le relais pour les personnes ayant besoin d'être accompagnées dans leurs démarches, rôle de conseil, d'orientation, de démarche militante avec mobilisation si nécessaire des adhérents APF ;
- Conserver le niveau d'activités du réseau loisirs animation. Ces activités sont essentielles pour les adhérents qui ont des problèmes de santé importants (besoin de convivialité, d'évasion, de lien social) ;
- Mettre en place des outils pour que les personnes n'ayant pas l'accès à l'écrit puissent avoir les informations.

La **pause du repas** a permis, comme à l'accoutumée, de partager un agréable moment de convivialité.

L'après-midi a été consacrée à « **la Délégation APF d'Ille-et-Vilaine en actions** ».

En préambule, une courte vidéo montrant, en images, le panel d'activités proposées par la Délégation et réalisée par Alain Gilbert, actuellement à la Délégation en mécénat de compétences de la Poste, a été projetée à l'assemblée.

Francis Renard a ensuite invité les 3 salariées responsables d'activités à dresser le bilan des actions entreprises dans l'année écoulée.

Cécile Cottebrune-Débats a présenté les activités du Groupe Initiatives et des Groupes Relais.

#### **Le Groupe Initiatives :**

Groupe très actif d'une trentaine de militants donc 22 très présents ; après le baromètre de l'accessibilité, **la caravane de l'accessibilité** poursuit son chemin ; Elle a déjà visité 8 villes sur les 18 mesurées par le baromètre, dont Janzé dernièrement. Bilan plutôt positif de ces rencontres avec les élus et les commerçants ; constat de choses qui avancent et se mettent en place en matière d'accessibilité : les communes rappellent le groupe pour échanger sur leurs projets d'amélioration. Dans les projets du Groupe Initiatives, des actions vont être développées sur le secteur de Dinard/Pleurtuit.

Beaucoup d'**actions de sensibilisation scolaire** (une cinquantaine) ont été réalisées dans l'année, ce qui entraîne un coût supporté par la Délégation de plus de 7000 €. C'est pourquoi le CAPFD (Conseil APF de Département) a décidé de facturer ces interventions : 60 € la demi-journée et 100 € la journée. Environ 22 personnes sur tout le département, dont Cécile souligne l'expertise, interviennent dans ces actions de sensibilisation auprès des écoles. Elle ajoute que ces actions concernent également le département du Morbihan dans le cadre du territoire.

#### Pour **les Groupes Relais,**

Cécile fait le tour rapide des groupes mis en place et de leurs principales activités dans l'année :

- Chateaubourg : volet accessibilité avec des représentations et des rencontres avec les élus.
- Redon : volet accessibilité notamment. Récemment une convention a été signée avec le comité intercommunal sportif.
- Vitré : opérations ressources, rencontres conviviales et accessibilité avec le passage de la caravane.
- Fougères : programme multicartes avec des actions de sensibilisation, de représentation, d'accessibilité et de loisirs

- Saint-Malo : présent sur tous les volets : accessibilité, sensibilisation, opérations ressources, représentation et participation à des événements locaux...

### **Participations inclusives**

Cécile conclut en annonçant la participation, grâce à des hippocampes et un tandem, d'adhérents à la course «Rhoazon run » organisée le lendemain. Francis reparle également de la participation de l'APF à « Rennes sur roulettes » et du projet de challenge entre Délégations lors de l'édition de 2018 de cette manifestation.

Stéphanie Piron fait ensuite le bilan des **activités loisirs** proposées aux adhérents :

- Les ateliers : il y en a eu 6 : cuisine et pâtisserie, écriture, peinture et relaxation, activités sportives, vélos couchés...
- Les sorties ponctuelles : resto, bowling, balades, char à voile, grimpe d'arbres, repas mensuel...
- Les festivals de l'été
- Le séjour d'été : une semaine à Erquy
- (...)

Pour toutes ces activités, des accompagnateurs bénévoles sont présents à chaque fois. Le coût de ces activités est supporté pour moitié ou aux 2/3 par la Délégation. Les sorties concernent généralement un petit groupe de personnes en situation de handicap encadré par 3 ou 4 bénévoles. Le repas mensuel réunit une vingtaine de personnes.

En l'absence de René Lefeuvre et d'Élisabeth Renaud, Francis évoque les sorties découvertes : 7 ont été organisées dans l'année. Le coût supporté par la Délégation est important notamment à cause de la location du car (800 € à chaque sortie). Il rappelle l'appel lancé par René sur l'importance d'avoir le plus de participants possible à ces sorties. Le questionnaire envoyé aux participants potentiels a pourtant montré l'intérêt des personnes au maintien, à niveau égal, de ces sorties à la journée. Francis explique également la différence des tarifs appliqués aux adhérents et aux proches accompagnateurs lorsqu'ils ne sont pas bénévoles. Un appel est lancé pour que les bénévoles chargés de l'installation des fauteuils soient plus nombreux.

Francis parle également du Groupe Amitié qui se réunit tous les lundis après-midi à la salle Ory près du Foyer Guillaume d'Achon et qui regroupe une vingtaine de personnes autour de jeux de société.

Brigitte Parey-Mans signale la constitution d'un atelier Chorale, depuis mars 2017, autour d'un formateur musicien guitariste. Le groupe apprend à travailler son souffle et à chanter des variétés afin de se constituer un répertoire qu'il a déjà pu présenter au Foyer de l'Orgerie et lors de la rencontre des bénévoles à la fin du mois de juin. Elle invite chacun, adhérents et bénévoles, à participer à cette chorale qui a repris en septembre, en toute convivialité pour un moment de détente et de partage.

Catherine Poulain fait ensuite le **bilan des opérations ressources**, opérations vitales pour notre Délégation et sans lesquelles les activités qui ont été présentées ne pourraient être organisées. Les résultats globaux de 2016 sont excellents avec environ 70 000 € récoltés.

- Les braderies : sur le premier semestre 2017, les bénéfices ont été de plus de 25 000 €. Catherine souligne l'importance des braderies et invite les adhérents à en faire la publicité. Elle remercie tout le travail des bénévoles pour la réussite de ces opérations et mentionne le Groupe Relais de Saint-Malo qui, tant sur leurs braderies que sur l'opération paquets cadeaux ou lors du semi-marathon de Saint-Malo, a réalisé de très belles recettes.

- L'opération HandiDon qui se poursuit jusqu'en décembre et sur laquelle la Délégation compte beaucoup. Elle appelle les adhérents à acheter au moins un carnet de billets de tombola (10 x 2 €) et à faire la publicité sur les braderies de livres organisées dans le cadre de cette opération et sur le fait qu'il y aura un tirage départemental spécifique.
- Les legs, en diminution ces dernières années, et sur lesquels nous devons également communiquer. Un projet de développement des legs est en cours, pris en charge par un petit comité : Monique Berlan, Stéphane Rigault, Daniel Morin.

Francis informe l'assemblée du retrait de l'APF de l'opération des brioche de l'amitié, en raison des difficultés d'organisation et de coordination avec les autres associations partenaires rencontrées notamment lors de la dernière édition et de la défection de l'une d'entre elles (l'ADAPEI) dont la logistique et le nombre de bénévoles étaient importants. Il annonce le recentrage de la Délégation sur « la fête du sourire » avec l'organisation de nouveaux événements encore à définir. Il ajoute que la Délégation doit travailler également sur sa visibilité au niveau du département.

Dans le domaine de **la communication**, Brigitte Parey-Mans, au nom de l'équipe Han'dizou, rappelle le travail important réalisé par tous les membres de l'équipe afin d'assurer la mise à jour régulière du site Internet [www.apf35.com](http://www.apf35.com) grâce au concours très précieux de notre webmaster bénévole Michel Lutz et afin de donner à lire à l'ensemble des adhérents les 4 n° trimestriels du bulletin auxquels s'ajoutent un numéro spécial consacré, cette année, aux bénévoles de la Délégation. A propos de ce numéro, elle formule le regret de l'équipe de n'avoir pu collecter tous les témoignages de ceux qui œuvrent dans l'ombre et font des choses remarquables. Elle les invite instamment à alimenter la nouvelle rubrique ouverte dans le numéro trimestriel intitulée « Portrait ». Dernière nouveauté : la version audio du bulletin consultable sur le site Internet !

Elle évoque également **le café citoyen**, qu'elle anime avec Jean-Charles Ropert depuis le départ, l'an dernier, de ses deux animateurs Alain Michel et Nicole Jarno. C'est un espace ouvert où la parole est libre sur des thèmes variés (solidarité, intégration, le rire, la place des seniors...) choisis par les participants. Ces derniers, de plus en plus nombreux, apprécient ces échanges conviviaux et respectueux de chacun, clôturés par un goûter. Le prochain café citoyen, prévu le 8 novembre 2017, abordera le thème des loisirs.

À la question de la possibilité de participer au café citoyen lorsqu'on réside hors de Rennes métropole, Francis Renard rappelle l'existence de lignes de cars accessibles de la société Illenoo qu'il ne faut pas hésiter à utiliser faute de les voir un jour disparaître. En cas de difficulté, il est toutefois possible de contacter la Délégation qui pourra solliciter un bénévole.

Francis Renard présente ensuite **le bilan financier de 2016** :

En 2016, les produits comme les charges sont en baisse par rapport à 2015.

Globalement, les comptes présentent un déficit (environ 70 000 €), supérieur au déficit prévisionnel, dû à plusieurs causes :

- Baisse très sensible des legs
- Transfert au niveau national de la gestion d'APF Évasion
- Absence de l'opération brioche de l'amitié en 2016 (plus de 40 000 € récoltés en 2015)

Francis explique toutefois que, le principe de solidarité jouant au niveau régional notamment par la répartition des legs (legs important sur le département des Côtes-d'Armor en 2016), l'équilibre financier (déficit prévisionnel) a pu être maintenu sur un plan régional.

Sandrine Baot, représentante départementale, dresse un rapide **bilan d'activités du Conseil APF de Département** (CAPFD), composé de 11 élus et qui se réunit une fois par mois. Le Conseil est l'organe politique de la Délégation. En sus de ses activités courantes (suivi des activités de la Délégation, actualités des Groupes Relais, représentations...) il veille également à intégrer, à appliquer, à informer les adhérents sur les directives du siège tant dans le domaine de la mobilisation, des revendications que de l'organisation interne (par exemple ces derniers mois autour de la révision des statuts). Sandrine attire l'attention sur les difficultés, pour les militants en situation de handicap, d'assurer toutes ces fonctions (notamment les missions de représentation dans les institutions publiques qui se déroulent parfois sur le long terme) dans des conditions adaptées à leur santé.

Francis Renard rappelle également les démarches, conjointement avec la Délégation du Finistère, contre les nouvelles modalités de nomination des représentants dans les instances par les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA). Sandrine Baot conclut son intervention en rendant un hommage appuyé à Francis Renard, directeur territorial, qui animait ce jour sa dernière assemblée départementale.

Francis Renard et Cécile Cottebrune-Débats donnent enfin quelques **informations départementales** :

- Le périple sportif de Luc Chevrel qui, pendant un mois, fait le tour de Bretagne en kayak de mer et en vélo, en récoltant des dons au profit de la Délégation APF d'Ille-et-Vilaine.
- La tenue, le 17 novembre prochain, d'une table ronde autour des services à la personne à domicile, organisée par le Collectif Handicap 35 (dont notre Délégation).

En guise de conclusion, Jean-Manuel Hergas, administrateur national, est intervenu pour exposer les préoccupations du siège au regard de **l'actualité politique nationale et de l'organisation interne de l'association** :

- Au niveau de l'actualité politique nationale, l'APF se réjouit de l'inscription du handicap comme priorité du quinquennat et des mesures annoncées : augmentation de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), transparence sur les Ad'Ap (Agendas D'Accessibilité Programmée), parcours éducation et formation, logement évolutif... Elle reste toutefois vigilante sur de nombreux points d'inquiétude : l'étalement de la revalorisation de l'AAH, l'absence d'évolution de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), la baisse des dotations territoriales, la simplification des normes d'accessibilité, la baisse des prestations logement, la réduction des emplois aidés...
- Sur le plan interne, la réorganisation territoriale, parfois difficile, porte déjà ses fruits sur un plan budgétaire ; les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur ont été validés lors de la dernière assemblée générale de Colmar en juin dernier. En projet : une attention particulière va être portée sur la communication ; des réseaux revendicatifs vont être créés avec un représentant par région ; la consultation pour le nouveau projet associatif 2018/2023 est lancée avec pour point d'orgue le congrès de Montpellier en 2018...

## **Épilogue**

Cette journée, à la fois studieuse et conviviale, s'est achevée en musique avec Philippe Mouazan, conteur et chanteur. Sa présence a été fortement appréciée tant par la qualité de sa prestation artistique que par sa façon de créer une véritable interaction avec le public dans la joie et la bonne humeur.